

# Introduction au concept de la laïcité

---

<"xml encoding="UTF-8?>

Introduction au concept de la "laïcité" (1/2)

écrit par Youssef Thailil

On entend souvent parler du concept de la laïcité sans connaître sa signification et comprendre ses fondements. En France par exemple, la laïcité était toujours un sujet de débat depuis la révolution de 1789 jusqu'à nos jours. Cet article est une contribution qui permettra d'enrichir ce débat en essayant de répondre à plusieurs questions.

Que signifie le mot " laïcité " étymologiquement? Quelles sont les définitions qu'en donnent les spécialistes? Quelle est son origine? Quels sont ses fondements? Cette étude sera accompagnée d'un aperçu sur la laïcité française. Il s'agit de connaître sa spécificité et de comprendre les différentes circonstances qui ont contribué à sa revendication.

## I. éléments de définition

### " Approche étymologique

L'étymologie de " laïcité " provient du nom grec laos, le peuple distinct des clercs. L'orthographe de " laïc/laïque " était fluctuante au début; maintenant le terme " laïc " désigne un adepte d'une religion qui n'appartient pas au clergé par opposition aux clercs, " laïque " un partisan actif du principe de laïcité.

### " Définitions de la notion de la laïcité

Le Larousse définit la laïcité par un " système qui exclut les églises de l'exercice du pouvoir politique ou administratif, et en particulier de l'organisation de l'enseignement ".

Le journaliste du Monde Xavier Ternisien évoque deux conceptions que peut prendre le terme de la laïcité : " la laïcité de distinction ", ou " la laïcité de séparation ". Ce premier concept renvoie à l'idée qui consiste à faire une séparation totale entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Le deuxième ce que l'on peut appeler " la laïcité de combat ", qui vise à exclure définitivement les religions de l'espace public. La sociologue canadienne Micheline Milot indique que la neutralité de l'état, l'indépendance du politique et des institutions publiques par rapport aux normes religieuses, la liberté de religion, l'égalité des individus porteurs de convictions différentes sont des éléments constitutifs de la laïcité.

L'historien Jean Baubérot tire de cette déclaration la définition de la notion de la laïcité qu'on pourra résumer par trois principes : " respect de la liberté de conscience et de sa pratique individuelle et collective " ; " autonomie du politique et de la société civile à l'égard des normes religieuses et philosophiques particulières " ; " non-discrimination directe ou indirecte envers les êtres humains ".

#### " Sécularisation et Laïcisation

Les spécialistes français de la laïcité confirment que le terme de la laïcité est difficile à traduire. On trouve par exemple le mot secularism chez les Anglo-Saxons qui a pour sens : " l'exclusion des religions du champ social ".

Les termes de la " sécularisation " et de la "laïcisation" ne renvoient pas à la même signification. Selon Xavier Thernisien " la sécularisation concerne à la fois la société et les formes de la croyance alors que laïcisation désigne la façon dont l'état s'émancipe de toute référence religieuse ".

Un pays peut être très laïque et moins sécularisé ou le contraire. Prenons le cas de la Turquie qui est un pays très laïque (Interdiction du voile islamique dans les universités, la religion est cantonnée dans le plan individuel), et moins sécularisée (la religion est toujours présente dans la société) ; la Grande- Bretagne qui est un pays peu laïcisé dans la mesure où il existe une religion d'état mais plus sécularisé car les normes religieuses " influencent peu le comportement des individus dans la vie quotidienne ".

#### II. Histoire et fondements de la laïcité

La philosophie des Lumières a beaucoup marqué l'histoire d'Europe. Des changements radicaux au niveau politique, sociale et autre ont eu lieu. Certaines idées véhiculées par des penseurs; comme Locke, Voltaire, Rousseau, Montesquieu et autres ; ont été la source de la revendication de la laïcité par plusieurs pays du monde.

L'idée Séparatiste de Locke : L'idée de la séparation entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel n'est pas nouvelle. Elle a été déjà évoquée à la fin du 17ème siècle par le philosophe anglais Jean Locke qui s'est retrouvé en exil en Hollande pour des raisons politiques. Dans sa lettre sur la tolérance (1686- 1689), il insiste sur la nécessité absolue de distinguer ce qui concerne le gouvernement civil de ce qui appartient à la religion et de tracer les bornes qui

séparent les droits de l'un et ceux de l'autre. Pour lui ; l'état est une société d'hommes qui ont pour objectif d'établir, de conserver et d'avancer leurs intérêts civils ; l'église est une société d'hommes qui se réunissent volontairement pour servir Dieu en public, et il la considère comme une association et non pas comme une institution dont on naît membre. Prôneur de l'idée qui consiste à dire que la religion est "une affaire individuelle " il n'accepte pas l'athéisme.

L'anticléricalisme de Voltaire : Dans son Traité sur la tolérance (1762) il prône une intolérance contre le christianisme et plus particulièrement le catholicisme de " la populace " des " superstitions monacales ultramontaines " des " Jésuites ". Selon lui " l'intolérance paraît raisonnable " dans la mesure où " il faut que les hommes commencent par ne pas être fanatiques pour mériter la tolérance ". On doit donc "abolir les Jésuites pour en faire des citoyens " .

La religion civile de Rousseau : Sa démarche était de transmettre des doctrines morales séculières de manière religieuse (foi civile).Il évoque la notion des " maximes sociales " à laquelle chacun devrait s'y référer. Cela transparaît dans son ouvrage du contrat social (1762) où il exige la nécessité d'avoir " dans chaque état un Code moral, ou une espèce de profession de foi civile, qui contînt les maximes sociales que chacun serait tenu d'admettre, et les maximes fanatiques qu'on serait tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi toute religion qui pourrait s'accorder avec le Code serait admise, toute religion qui ne s'y accorderait pas serait proscrite ; et chacun serait libre de n'en avoir point d'autre que le Code même ".

La pensée séparatiste de Locke définit les domaines de travail de l'état et de l'église. Voltaire prône un anticléricalisme qui visait au début l'influence de l'église catholique sur les institutions politiques, et qui s'est transformé à la fin du 19ème siècle en idoéligie antireligieuse qui encourageait le scientisme, le matérialisme et l'athéisme. Quant à Rousseau, la politique devient sacralisée au moment où elle pourra imposer des croyances auxquelles toute religion doit se conformer pour qu'elle soit acceptée. Les différentes laïcités du monde s'inspirent de ces idées et de ces fondements. En France par exemple, la laïcité stipulée dans la loi 1905 se .réfère à la pensée séparatiste de Jean Locke